



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 6 FEVRIER 2012

COMPTE RENDU

Date de Convocation : *L'an deux mille douze, le six février, à 20 heures,*
31/01/2012

Date d'affichage **Le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle des mariages, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Roland GUICHARD**, maire de Parmain.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 27

ETAIENT PRESENTS :

Mme Dodrelle, Mme Bouvard, M. Manchet, M. Le Bihan, M. Hatot, Mme Lachaux, M. Balac, M. Kisling, Mme Gourbeault, Melle Portier, M. Deck, Mme Thibaud, Mme Jallerat, M. Valent-Falandry, Mme Mennel, M. Ponnet, M. Eouzan, M. Steri, Mme Cambon, M. Denis, M. Thoquenne.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : Mme Aubert-Druel (P/M. Guichard), Mme Bouchet (P/Mme Jallerat), M. Pigné (P/Mme Dodrelle), Mme Dru-Genthier (P/M. Le Bihan) M. Poulain (P/M. Denis).

ABSENTS EXCUSES : Mme Larangeira, M. Naturel.

Monsieur LE BIHAN a été désigné Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions du maire prises en vertu des articles 2121-21 et 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter une question à l'ordre du jour « avance sur subvention au PAC », le conseil municipal à l'unanimité accepte l'inscription de cette question.

1) Avance sur subvention – école Maurice Genevoix primaire

Pour permettre le paiement du séjour lié à l'organisation de la classe de neige du groupe scolaire Maurice Genevoix, Monsieur le Directeur sollicite une avance sur la subvention 2012 d'un montant de 1 482 euros.

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**,

⇒ **ACCORDE** une avance de 1 482 euros sur la subvention 2012.

2) Tarif spectacle enfant

La commission de la culture organise une pièce de théâtre pour jeunes enfants le 7 avril 2012, ce spectacle s'adresse à des enfants de 4 à 13 ans.

Le conseil municipal, **A LA MAJORITE une abstention**,

⇒ **FIXE** le tarif pour l'entrée au spectacle sur l'écologie à 2 euros pour les adultes et pour les enfants.

3) Avance sur subvention au Parmain Athletic Club

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**,

⇒ **ACCEPTE** de débloquer 7 500 euros au Parmain Athlétique Club, précise que la somme viendra en déduction de la subvention 2012.

.../...

Informations du Maire :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des remerciements d'un administré pour les coffrets attribués aux personnes âgées lors des fêtes de fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.



Roland GUICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Roland Guichard", written over the printed name.

Maire de PARMAIN
Conseiller général du Val d'Oise